

Les tribunes du mois de mai 2021

La Madeleine que nous aimons

VACCINODROME : ENFIN OUVERT !

Il aura fallu beaucoup de persévérance aux Maires des sept villes de la couronne nord-ouest, dont La Madeleine, qui ont été les premiers à se mobiliser en faveur de la vaccination sur leur territoire, pour voir enfin s'ouvrir le centre de vaccination pluri communal à l'hippodrome de Marcq-en-Baroeul. C'est aujourd'hui chose faite et l'on y vaccine maintenant sept jours sur sept. Sauf que l'on y vaccine en fonction des doses fournies par l'Agence Régionale de Santé qui n'arrivent pas en nombre suffisant. Si les communes ont su se mobiliser en conséquence, c'est maintenant à l'État de le faire en leur donnant les moyens d'une vaccination de masse.

PLUS BEAU MARCHÉ DE FRANCE

Nous nous félicitons régulièrement de la qualité et de la diversité de l'offre proposée sur le marché de La Madeleine les lundis et vendredis. Nous ne sommes maintenant plus les seuls à vanter sa beauté et sa richesse, puisque le marché de La Madeleine est entré cette année en compétition avec ceux de neuf autres villes du Nord-Pas de Calais. Accéder à ce niveau de compétition, c'est déjà lui accorder un gage de reconnaissance dont nous pouvons tous nous réjouir. En espérant bientôt concourir au titre de « plus beau marché de France » ...

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ PUBLIQUE

La propreté urbaine constitue un enjeu majeur et permanent des villes ; un enjeu qui rime avec qualité urbaine, santé et bien vivre ensemble dans le respect de ce bien commun que constitue l'espace public. L'investissement quotidien de notre collectivité en matière de propreté est déjà conséquent mais nous voulons encore progresser en liant maintenant notre prestataire à une obligation de résultats. Pour autant, c'est bien tous ensemble que nous pouvons faire de La Madeleine une ville encore plus propre. Pour ce faire, et pour celles et ceux qui resteraient encore sourds à cet effort collectif, le Conseil Municipal d'avril abordera le sujet de l'ajustement des sanctions financières pour lutter davantage encore contre l'insalubrité publique.

LUTTE CONTRE LE GAZ HILARANT

Le 25 mars dernier, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité, en première lecture, la proposition de loi visant à interdire la vente, ou l'offre, de protoxyde d'azote aux mineurs, quel que soit le conditionnement, dans tous les commerces, lieux publics et sur internet. Nous nous félicitons que le combat que nous avons engagé il y a plus de deux ans contre cette drogue qui ne dit pas son nom, trouve enfin un écho national. SOUTIEN

AUX COMMERÇANTS MADELEINOIS

Lourdement impactés par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, les bars, cafés et restaurants auront besoin de la solidarité de tous les habitants pour relancer leur activité. La Ville participe déjà et continuera à participer naturellement à cette nécessaire solidarité à l'égard de nos commerces de proximité qui concourent au lien social, à l'identité, à l'attractivité et à la qualité urbaine de La Madeleine. Dans ce cadre, le « Marché des chefs » permettra aux restaurateurs madeleinois de proposer sur l'espace public leurs plats à la vente à emporter, et l'opération « Couleurs Cafés » donnera l'occasion aux habitants de savourer un café offert par la Ville dans nos cafés et restaurants, pour fêter leur réouverture et le retour des clients.

SOUTIEN AUX PROFESSIONS PRIORITAIRES

Durant le confinement, les écoles madeleinoises apportent leur soutien aux parents qui exercent des « professions prioritaires » en accueillant leurs enfants pendant les temps scolaires et extra-scolaires. C'est l'occasion pour nous de remercier à nouveau les enseignants et les agents municipaux qui sont mobilisés à cette occasion.

RDV DE PRINTEMPS

Chaque année, depuis 12 ans, nous distribuons dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, le bilan de notre action au cours des 12 mois écoulés. Ce compte-rendu d'activités permet ainsi de mesurer ensemble annuellement le chemin parcouru, dans la conduite de la gestion et des projets

municipaux. A bientôt donc, dans vos boîtes aux lettres.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

La majorité municipale a présenté et voté un budget participatif. Nous avons soutenu cette démarche car elle concrétise la promesse du participatif. Il est en effet primordial pour nous de soutenir la mise en oeuvre de projets qui sont à l'initiative des acteurs du territoire, des citoyens, proposés et votés par eux.

Pour autant, nous avons interpellé la majorité sur plusieurs points notamment sur la modicité du budget, 1€ par habitant à la Madeleine, soit 22155 €. L'enquête nationale lesbudgetsparticipatifs.fr calcule chaque année le montant par habitant consacré par les collectivités au budget participatif. En 2020, il est en moyenne de 6,50 € par habitant et par an. Alors, 1€ par habitant, c'est un début, mais on ne peut s'empêcher de dire « peut mieux faire ». De plus, les associations ou les collectifs ne seront pas habilités à participer, sauf les classes de CM2. C'est dommage, cela aurait pu être un levier intéressant.

La participation individuelle sera l'enjeu. En effet, certaines études avancent des chiffres comme 2,7 % de participation en moyenne des habitants pour les budgets participatifs citoyens. C'est peu. L'organisation par la mairie d'ateliers virtuels ou extérieurs de coconstruction de projets afin de vous aider à rédiger votre projet serait capitale.

Ces projets participatifs sont une occasion de participer à l'émergence de projets pour votre ville. Agissez !

Il y a déjà un an, les élections municipales de 2020 ont été l'opportunité de donner un nouveau souffle à la démocratie locale. Agir pour L'Avenir, grâce à vous, a pu impliquer 6 citoyens et citoyennes à siéger et tou.te.s issu.e.s de la société civile. C'est l'émergence d'un contre-pouvoir citoyen qui est la base même de la démocratie. Mais ce souffle attendu nous devons et ne pouvons le construire qu'avec vous. Écrivez-nous, sollicitez-nous, informez-nous afin de porter vos voix, vos interrogations, vos projets, ceux de votre quartier et dites nous comment vous imaginez votre futur à La Madeleine.

<https://www.facebook.com/agiravenir59/> contact@agir-avenir [dot] org

Prochaine permanence (en visioconférence) : 20 mai 2021, 20h sur notre page Facebook

« Agir pour l'avenir »